

La langue au fil de l'eau

Autor(en): **Camproux, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **28 (1964)**

Heft 109-110

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA LANGUE AU FIL DE L'EAU

1) Le Gévaudan, au point de vue linguistique, offre un intéressant champ d'expérience, par sa géographie physique.

a) Il ne reçoit aucune eau des pays voisins. Par contre il évacue les eaux qu'il reçoit du ciel, *au nord*, par 55 cours d'eau, vers le bassin de la Loire, grâce au collecteur qu'est l'Allier, à *l'ouest*, par 226 cours d'eau, vers le bassin de la Garonne, grâce à l'Arcomie, au Bès et à la Truyère qui coulent vers le nord-ouest, au Lot qui coule vers l'ouest et au Tarn qui coule vers le sud-ouest, à *l'est* par 156 cours d'eau, vers le bassin du Rhône, grâce au Chassezac et à la Cèze qui coulent vers l'est et aux divers gardons qui coulent vers le sud-est.

b) Sur tout son périmètre ses limites sont caractérisées par des zones qui sont de véritables déserts humains constitués soit par de hautes régions montagneuses sans cultures, soit par des forêts, soit par des défilés.

Ces deux traits donnent au Gévaudan une unité remarquable.

Les traits suivants lui donnent sa diversité :

c) la moitié nord, au-dessus du Lot, constitue la « Montagne » divisée par la Margeride en une zone ouest et une zone est ;

d) la moitié sud comprend à l'ouest les Causses, à l'est les Cévennes ;

e) hydrographiquement les eaux cévenoles constituent un bassin qui s'écoule vers l'est-sud-est, la région des Causses oriente ses eaux vers le sud-ouest, la zone du nord à l'est de la Margeride envoie ses eaux vers le nord-est, la zone à l'ouest de la Margeride les dirige vers le nord-ouest ;

f) au centre du Gévaudan avec les deux cités historiques de Marvejols et de Mende se trouve le bassin du Lot et de son affluent la Coulagne qui constitue une zone de vallées relativement peuplées et riches par rapport au reste du pays. Ce trait ayant été surtout exact jusqu'à une époque récente que l'on peut fixer au début du xx^e siècle et plus exactement jusqu'au développement de l'automobile et de l'amélioration du réseau routier qui en a découlé.

En présence d'une structure géographique si particulière, qui avait conservé au pays une allure archaïque indéniable, la curiosité était grande de savoir comment la langue avait réagi.

11) Comment se présente la réalité linguistique en de telles conditions ?

Après une enquête minutieuse, commune par commune, hameau par hameau, chaque fois que la chose s'est révélée nécessaire, voici.

A

A) Opposition d'une zone dialectale sud à une zone dialectale nord nettement délimitée par une faille linguistique qui laisse, au sud les pentes sud de l'Aubrac, les Causses et les Cévennes, mont Lozère compris.

Le sud se révèle conservateur, le nord destructeur. Le ferment destructeur qui ne pénètre pas au sud est essentiellement constitué par l'action des phénomènes de palatalisation.

B) On notera déjà que toutes les eaux de la partie nord sortent du Gévaudan en direction nord-ouest et nord-est, toutes les eaux de la partie sud en sortent en direction sud-ouest et sud-est.

Le « fil de l'eau » se retrouve d'une façon encore plus nette dans la situation suivante.

Les faisceaux d'isoglosses, *tant phonétiques et morphologiques que lexicologiques* révèlent l'existence de quatre zones dialectales orientées nord-ouest, nord-est, sud-est, sud-ouest.

La zone nord-ouest comprend toutes et ne comprend que les eaux qui sortent du Gévaudan en direction nord-ouest drainées par la Truyère et ses deux principaux affluents l'Arcomie et le Bès.

La zone nord-est comprend toutes et ne comprend que les eaux qui sortent du Gévaudan drainées par l'Allier et ses affluents.

La zone sud-ouest ne renferme que des eaux qui sortent du Gévaudan en direction sud-ouest drainées par le Tarn et son affluent la Jonte (voir ci-dessous par La Canourgue).

La zone sud-est comprend toutes les eaux qui sortent du Gévaudan en direction sud-est drainées par les affluents cévenols du Rhône, ainsi que les eaux, qui coulent vers l'ouest, des bassins supérieurs du Lot et du Tarn.

Ainsi, sauf cette dernière exception, la langue suit, en Gévaudan, d'une façon très exacte le fil de l'eau, en ce qui concerne les quatre zones dialectales nord-ouest, nord-est, sud-ouest, sud-est.

C) Une cinquième zone dialectale se trouve située à peu près au centre du Gévaudan, qui fut le centre historique de la province avec les deux villes de Marvejols, ville royale, et de Mende, ville épiscopale. Cette zone dialectale comprend exactement les eaux du Lot et de son affluent la Coulagne, exception faite pour le bassin de La Canourgue qui appartient à la zone dialectale sud-ouest.

En gros donc, on peut dire que, dans le Gévaudan, la langue suit le fil de l'eau : la répartition en dialectes s'y est exactement modelée sur la répartition en bassins hydrographiques.

B

On pourrait donc parler d'une loi du fil de l'eau.

Mais cette loi souffre des exceptions. Dans quelles conditions ?

1) *Cas des hauts bassins du Lot et du Tarn.* Alors que toutes les eaux tributaires du Lot et du Tarn, en Gévaudan, coulant vers l'ouest, appartiennent à des zones dialectales ouest, les eaux des bassins supérieurs appartiennent à la zone dialectale sud-est. Il y a rupture dialectale au long du fil de l'eau. La cause s'en laisse facilement saisir si l'on constate que le point de rupture est constitué par un accident géographique : les bassins supérieurs du Lot et du Tarn ne constituent pas des vallées mais appartiennent à la zone haute du Lozère. Ils sont séparés des vallées par des défilés qui franchissent une zone de dénivellation. En ces lieux, véritables frontières linguistiques, passent des faisceaux serrés d'isoglosses. Le fait est frappant par exemple à Saint-Julien du Tournel où quelques centaines de faits de tous genres phonétiques, morphologiques, lexicologiques séparent deux zones dialectales.

2) *Cas du bassin intérieur de la Canourgue sur le Lot.* Alors que la vallée intérieure du Lot et de son affluent la Coulagne coïncide exactement avec la 5^e zone dialectale, que j'appelle zone des vallées, par suite de l'importance de ces vallées dans la vie et l'histoire de Gévaudan, le bassin secondaire de La Canourgue appartient à la zone dialectale sud-ouest. Ici aussi la cause se laisse facilement deviner si l'on constate qu'entre la zone centrale des vallées et le bassin de La Canourgue s'étend un long et étroit défilé du Lot sans aucune possibilité d'implantation humaine, tandis que La Canourgue est en relation continue avec les Causses.

Il est aisé de conclure que la loi du fil de l'eau se trouve en défaut chaque fois que, pour des raisons de géographie physique, le fil de l'eau cesse d'être un trait *d'union continue*.

C

Ceci qui est exact en gros se trouve précisé par des *détails remarquables*.

1) *Rupture de l'unité linguistique de la commune* (ou paroisse anciennement). Parmi les divers cas de rupture de l'unité linguistique de la commune qu'offre le Gévaudan, un des plus notables est celui qu'on trouve dans le Valdonnez, plus particulièrement dans la commune de Saint-Étienne du Valdonnez. La muraille linguistique constituée par les faisceaux d'isoglosses dont il a été parlé ci-dessus à propos de Saint-Julien du Tournel se prolonge de ce point sur plusieurs dizaines de kilomètres et vient passer entre le bourg de Saint-Étienne du Valdonnez et ses hameaux de La Fage, la Borie, Sainte-Croix des Laubies, laissant Saint-Étienne dans la zone des vallées et rejetant les hameaux en question dans la zone sud-est. La cause? Saint-Étienne se trouve situé dans le bassin du Bramont qui draine les eaux du Valdonnez avec son affluent la Nize jusque dans le Lot non loin de Balsièges à quelque huit kilomètres à l'ouest de Mende, tandis que les hameaux dont il s'agit se trouvent situés sur les hauteurs du mont Lozère séparés du bourg chef-lieu par une très forte dénivellation.

Ici donc les particularités de la géographie physique ont été plus fortes que les données administratives.

2) *Cas des gorges du Tarn*. La vallée des gorges du Tarn appartient à la zone dialectale sud-ouest. L'unité dialectale de cette zone est assurée par un nombre imposant de faisceaux d'isoglosses communs. Toutefois, à l'intérieur de cette zone, quelques faits secondaires permettent de délimiter des sous-variétés de parlers. Or les lignes d'isoglosses qui distinguent celles-ci ne suivent pas le fil de l'eau mais descendent du Causse Méjan, coupent la vallée et remontent sur le Causse de Sauveterre. Ici également la cause est facile à discerner : les faisceaux de lignes d'isoglosses passent par les parties resserrées des gorges qui compartimentent la vallée en autant de cantons différents, chacun de ces cantons étant en communication *continue* avec une partie des causses alors que cette continuité n'existait pas avant la construction relativement récente de la route des gorges.

De ces précisions de détail se trouve renforcée la conclusion que la loi du fil de l'eau se trouve en défaut chaque fois que celui-ci cesse d'être un trait d'union continue ;

On doit conclure, de plus, que les zones dialectales s'étendent aussi loin que s'étendent les zones naturelles d'union continue ;

que les limites dialectales se trouvent situées sur les lignes de discontinuité d'habitat humain ;

que cette discontinuité dépend beaucoup plus des conditions naturelles de géographie physique que des conditions artificielles de l'administration et de la politique.

D

Affaiblissement de la loi du fil de l'eau. Il ne s'agit plus ici d'exceptions à la loi du fil de l'eau, mais d'atténuation à cette loi. Alors que les limites dialectales entre les zones sud-est, nord-est, sud-ouest et zone centrale des vallées sont formées par des faisceaux denses de lignes d'isoglosses, la limite entre la zone nord-ouest et la zone centrale est d'un caractère plus dilué. Au lieu d'un seul faisceau de lignes d'isoglosses important, on se trouve en présence d'une succession de faisceaux de moindre épaisseur qui s'étage en éventail depuis l'extrême pointe nord-ouest du domaine qui forme le centre de l'éventail, et s'ouvre en s'élargissant davantage au fur et à mesure que l'on se rapproche de la zone centrale des vallées. Tout se passe comme si la limite dialectale de la zone nord-ouest du côté de la zone centrale des vallées, tout en continuant à obéir dans l'ensemble à la loi du fil de l'eau en direction du nord-ouest était attirée par une aimantation de la zone des vallées d'autant plus forte que l'on se rapproche de celle-ci.

D'où provient ce phénomène ? La cause en est toujours dans la géographie physique. Alors qu'entre les autres zones les limites dialectales coïncident avec des régions de discontinuité d'habitat humain dues à des causes physiques : failles, falaises, forêts, hauteurs non cultivées séparant nettement les bassins hydrographiques, alors que, par exemple, entre la zone nord-ouest et la zone nord-est la limite dialectale est très nette à travers l'échine de la Margeride qui sépare les deux zones, rien de tel n'existe entre la zone nord-ouest et la zone centrale des vallées. Entre le haut cours de la Truyère qui draine les eaux vers le nord-ouest et celui de la Coulagne qui draine les eaux vers la vallée centrale du Lot s'étendent sur quelques kilomètres seulement des pâturages qui favorisent la continuité de l'habitat humain. Dès lors, tout en obéissant dans l'ensemble à la loi du fil de l'eau, la langue se laisse fléchir et nuancer par la succession de hautes vallées un temps plus ou moins parallèles. D'où une atténuation continue de la loi du fil de l'eau. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone des vallées augmentent les caractéristiques propres à la zone nord-ouest et ces

caractéristiques, par exemple l'intensité des faits de palatalisation, culminent à l'extrémité de la zone nord-ouest.

E

Routes et fil de l'eau. De ce qui précède, on retire l'impression que la langue suit fidèlement le fil de l'eau sauf exceptions dues à des accidents de géographie physique qui en définitive confirment la loi du fil de l'eau. On peut, dès lors, se demander quel rôle ont pu jouer les voies de communication faites de main d'homme, communications qui passent communément pour avoir « véhiculé » la civilisation et donc, semble-t-il, la langue ?

On se souviendra qu'en ce qui concerne le Gévaudan, le réseau routier est demeuré jusqu'à une date très récente à peu près ce qu'il était aux temps gallo-romains. Au XVII^e siècle quand les paysans parlaient à M. de Froidour, le réformateur des Eaux et Forêts de la maîtrise de Toulouse, de l'existence d'une voie construite par les Romains (il s'agissait de la voie regordane), devant un chemin encombré de galets roulés par les torrents et de blocs éboulés de la montagne, où cavaliers et bêtes de somme passaient avec peine, M. de Froidour croyait à une légende.

Ceci dit, comment se présentent les faits les plus importants ?

1) *Les deux grand-dralhas.* Au sud deux voies probablement préhistoriques empruntées par les bergers transhumants de la plus haute antiquité à nos jours, très certainement utilisées par les Romains. L'une, la dralha aubracoise, monte du Bas-Languedoc, franchit les Causses et vient mourir au centre de l'Aubrac. L'autre, la dralha gévaudanaise, monte des plaines du Languedoc voisines des plaines rhodaniennes, traverse les Cévennes et vient mourir au nord du mont Lozère. Ces dralhas ne suivent pas le fil de l'eau ; au contraire elles franchissent les vallées et escaladent le plus rapidement possible le flanc des montagnes pour franchir les crêtes.

Or incontestablement ces dralhas *suivent un axe* qui est exactement pour la dralha aubracoise l'axe de la zone dialectale sud-ouest, pour la dralha gévaudanaise l'axe de la zone dialectale sud-est.

2) *Regordane et Voie d'Agrippa.*

La voie regordane qui allait de Nîmes à Clermont d'Auvergne longe la limite est du Gévaudan, du nord au sud : elle suit parfaitement l'axe des faits généraux linguistiques est du domaine opposés aux faits ouest, qui caractérisent en commun les zones sud-est et nord-est.

La voie d'Agrippa qui venait de Lyon passait par Javols et Ad Silanum sur l'Aubrac pour se diriger vers Toulouse ; elle traverse d'est en ouest la partie nord du Gévaudan et suit dans la plus grande partie de son parcours la limite d'intensité des faits linguistiques extrême nord.

3) Les anciennes *routes secondaires* offrent des caractères semblables dans leur rapport avec les faits linguistiques. La route qui de Jonchères à Ad Silanum double au sud la voie d'Agrippa suit dans l'ensemble un faisceau de faits linguistiques qui oppose le sud et le nord du Gévaudan. La route qui part de la montagne de la Boulaine, passe à Serverettes et rejoint la voie d'Agrippa non loin de Javols et la route qui part de Javols et se dirige vers le Cantal suivent d'assez près le faisceau linguistique qui sépare la zone nord-ouest de la zone nord-est. Enfin les routes de Grèzes à Mende et de Mende à Villefort par Serviès et Cubières ainsi que celle de Mende à Villefort par le causse de Mende et la montagne sont parallèles à la faille linguistique qui sépare le sud du reste du Gévaudan.

4) Toutes ces routes délaissent les vallées pour escalader les pentes des montagnes, franchir les crêtes ; elles passent ainsi d'une façon désinvolte d'une zone linguistique dans une autre zone linguistique. Ce faisant elles font fi de la loi du fil de l'eau. Mais elles ne le font pas n'importe comment ni n'importe où. La confrontation de leur parcours et des faits linguistiques amène à poser la règle suivante, valable en Gévaudan : *Les voies de grande communication se développent, en général, suivant un axe à peu près parallèle à des lignes limites de faits linguistiques caractérisant de larges zones dialectales et souvent cet axe coïncide ou peu s'en faut avec ces lignes limites.*

5) Ceci amène à la double constatation suivante :

a) Les anciennes voies de communication passant de préférence sur les hauteurs se trouvent souvent emprunter ainsi les limites dialectales aux limites des divers bassins hydrographiques. Autrement dit la grande voie de communication entérine, pour ainsi dire, la distribution dialectale, elle ne la crée pas. Ce qui la crée, ce sont les toutes petites voies de communication, ce sont les anciens « viol de pe » au nom pittoresque (petite voie pour pied), les anciennes « karral » ou « tcharra » (chemin de chars) qui mettent en relation quotidienne les divers habitats humains.

b) Toutefois les grands axes de communication anciens ont joué un rôle de pénétration suivant en gros l'axe des bassins hydrographiques, rôle modeste dans la mesure où la permanence l'emporte sur le mouvement dans notre région où l'on peut poser, sans crainte, l'axiome : *les voyageurs passent, les sédentaires restent.* Tout se passe comme si les grandes voies de

communication avaient apporté des éléments nouveaux et passagers dans des zones bien définies géographiquement par le contour des bassins hydrographiques, éléments destinés à être rapidement assimilés.

Conclusion.

Avec quelques atténuations de détail, on peut conclure que, en Gévaudan, les faits linguistiques obéissent d'une façon rigoureuse aux données de la géographie physique ; que ces données ont créé des zones dialectales qui recouvrent exactement les divers bassins hydrographiques et que la distribution des faits linguistiques y obéit donc à la loi du fil de l'eau ; que parmi ces données, les plus importantes sont celles de déserts humains et d'éventail de population, et qu'en conséquence, ce sont, non pas les relations des voyageurs qui franchissent aussi bien les déserts humains que les pays où se déploient les habitants, qui donnent sa figure à la géographie linguistique, mais bien les relations des permanents, des habitants qui se déploient naturellement là où la vie est possible mais qui évitent rigoureusement tout ce qui est désert pour l'homme : forêts, défilés, rapides sur les cours d'eau, steppes sans ressources.

Ceci répond au sens commun. C'était assez attendu. Mais ne l'a-t-on pas oublié parfois ? Qu'un exemple précis nous le rappelle n'est peut-être pas mauvais.

Charles CAMPROUX.